

# BAC PRO

## Maintenance des matériels

### Option B matériels de construction et de manutention



**S**ous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il formule le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le ou les intervenants. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il est capable d'exécuter l'intervention. Il contrôle, fait respecter les règles de sécurité.

Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks, à l'achat de pièces et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Ce mécanicien exerce aussi un rôle de conseil auprès des utilisateurs : conditions d'emploi du matériel, modification d'équipements, avis sur un achat.

Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe aux opérations commerciales.

### Débouchés

Il trouve un emploi chez les constructeurs et distributeurs des matériels. Il peut exercer chez les concessionnaires ou artisans ruraux. Il peut également postuler chez les entreprises de vente et de location des matériels. Les entreprises de service et de maintenance des matériels ainsi que les entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels embauchent aussi le titulaire de ce bac pro.

### Métier(s) accessible(s) :

- conducteur(trice) d'engins de travaux publics
- technicien(ne) en engins de travaux publics

### Accès à la formation

Après la 3<sup>e</sup>, seconde professionnelle Maintenance des véhicules et des matériels.

### Qualités requises :

- esprit de rigueur et méthode
- habileté manuelle
- bonnes capacités relationnelles

### Programme

Disciplines et activités	Durée horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
Enseignements professionnels	384 h	13h45
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h45
<b>Enseignements généraux</b>		
Français, histoire-géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h
Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
accompagnement personnalisé	70h	2h30

\*Horaire hebdomadaire moyen

### Descriptif des enseignements professionnels

- Connaissance des matériels : les limites d'emploi des engins en fonction des caractéristiques des sols, les techniques de manutention et d'assemblage : moteur, transmission, direction, freinage, climatisation, éclairage et signalisation... les équipements de commande et l'automatisme.
- Techniques de réglage et de mise au point, de maintenance et de diagnostic. Mécanique appliquée.
- Outils de communication et d'information technologique (schéma électrique d'une machine, dessin technique, équipement informatique...), organisationnel (base de

données, planning...), commercial (support de publicité, affiche...).

- Économie-gestion: activité commerciale, gestion administrative et économique des stocks, gestion financière, documents comptables de base, droits et obligations des salariés.

## Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

## Examen

### Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique et technique :
  - étude d'un système technique, coeff. 2
  - mathématiques, coeff. 1,5
  - sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5
- Epreuve de technologie :
  - analyse et diagnostic, coeff. 1,5
  - préparation d'une intervention, coeff. 1,5
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :
  - évaluation de la formation en milieu professionnel, coeff. 3
  - organisation d'un poste de travail, mise en oeuvre d'un processus d'intervention et réparation, coeff. 1,5
  - élaboration d'un processus de diagnostic, coeff. 2,5
  - Economie Gestion, coeff. 1
  - Prévention, santé, environnement, coeff. 1

### Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire géographie, coeff. 2,5
- Arts appliqués culture artistique, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

**Epreuve facultative** (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante

## Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 18 candidats inscrits, 18 présentés, 14 admis (soit 77,78% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 23 candidats inscrits, 23 présentés, 17 admis (soit 73,91% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 27 candidats inscrits, 27 présents, 21 admis (soit 77,78% de réussite).

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 27 candidats inscrits, 27 présentés, 21 admis (soit 77,78% de réussite).

## Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- Brevet de technicien supérieur (BTS) Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
- Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Génie des équipements agricoles

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

## Où se former

### 30 Lanuéjols

ARFA TP (CFA TP Montpellier) **A**

### 30 Nîmes

Lycée professionnel Jules Raimu (*public*)

### 34 Pézenas

Lycée professionnel Charles Alliès (*Public*)

*mais aussi*

### 12 Millau

Lycée professionnel Jean Vigo (*Public*)

### 31 Ondes

Lycée général et technologique agricole (*Public*)

### 32 Auch

Lycée professionnel Le Garros (*Public*)

### 84 Vedène

Lycée professionnel Domaine d'Eguilles (*Public*)

**A** formation en apprentissage

## Pour en savoir plus

### Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Fiches métiers « BTP, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.